



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
9, rue du Docteur Potain 75019 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
Mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Ecoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01 42 76 28 30 / 32 02

Réf : 055/11-12

Paris, le 17 octobre 2011
mis à jour le lundi 17 octobre 2011

CIRCULAIRE GENERALE

HANDBALL

POUSSINS, PUPILLES

Mis à jour le 17/10/2011

I. DATES DES RENCONTRES

POUSSINES – PUPILLES FILLES : du 9/11/2011 au 9/05/2012 (7 et 10 journées)

et FINALE LE 30 MAI 2011

POUSSINS – PUPILLES GARCON : du 09/11/2011 au 07/03/2012 (5 et 6 journées)

1/8 DE FINALE : 28 mars 2012

Quarts DE FINALE : 11 avril 2012

Demi FINALE : 09 mai 2012

FINALE : 30 mai 2012

II. COMPOSITION DES EQUIPES

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles : équipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants.

III. TERRAINS

Sur terrain de handball.

IV. REGLES

Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales. Ce document est disponible sur simple demande.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2002 - 2003	2 X 12 min
PUPILLES	2000 - 2001	2 X 15 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T 0

VII FEUILLES DE MATCHES

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES.
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

- Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs
- Catégorie : PO, PU
- **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**
- Indiquez lisiblement le résultat.

LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT REMPLIES.

Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle **doit porter une réclamation** au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

L'équipe vainqueur a la charge d'expédier obligatoirement la feuille de match. En cas de match nul, c'est l'équipe qui a le plus petit n° dans la poule qui aura la charge de l'expédition

Pour communiquer les résultats le plus vite possible utiliser le mail : resultats@usep75.fr

(ce qui ne vous dédouane pas de l'envoi de la feuille de match)

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 - Par courrier USEP Paris 9, rue du Docteur Potain 75019 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de handball a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

En cas d'"anomalies", elle a décidé d'appliquer les sanctions suivantes :

1^{ère} : match perdu, 0 point marqué

2^{ème} : non participation à la phase finale

3^{ème} : exclusion du championnat

CES MESURES SERONT APPLIQUEES STRICTEMENT.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 1999 (d'âge de 6^{ème}) mais scolarisés dans une école peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

IX. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

X. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

Deux forfaits, sans avertir l'adversaire, entraînent l'exclusion des rencontres USEP.

XI. ARBITRAGE

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 06 Octobre, il est nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- **tenir le chronomètre pour la rencontre**
- **tenir la feuille de match**
- **vérifier les licences**
- **aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.**
- **bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.**

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.

XII. QUALIFICATIONS

Toutes les équipes sont reprises après la phase de poule.

A – POUSSINES – PUPILLES FILLES

A l'issue des rencontres de poules, les 4 premières de chaque poule sont qualifiées pour la finale le 30 mai 2012

B- POUSSINS GARCONS EXCELLENCE

A l'issue des rencontres de poules,

- **Huitièmes de finale le 28 mars 2012 (23 équipes) :** 5 tournois de 3 et 4 matches

Sont qualifiés pour les quarts de finales les deux premiers des tournois et le vainqueur des matches.
Soient : 14 équipes

- **Quarts de finale le 11 avril 2012 (14 équipes) :** 2 tournois de 3 et 4 matches

Sont qualifiés pour les quarts de finales les deux premiers des tournois et le vainqueur des matches.
Soient : 8 équipes

- **Demi-finales le 9 mai 2012 (8 équipes) :** 2 tournois de 4 équipes

Sont qualifiés pour la finale les deux premiers de chaque tournoi
Soient : 4 équipes

- **Finale le 30 mai 2011 :** Tournoi à 4

C - PUPILLES GARCONS EXCELLENCE

A l'issue des rencontres de poules,

- **Huitièmes de finale le 28 mars 2012 (27 équipes) :** 9 tournois de 3 équipes

Sont qualifiés pour les quarts de finales les deux premiers des tournois.

Soient : 18 équipes

- **Quarts de finale le 11 avril 2012 (18 équipes) :** 6 tournois de 3 équipes

Sont qualifiés pour les quarts de finales les deux premiers des tournois.

Soient : 12 équipes

- **Demi-finales le 9 mai 2012 (12 équipes) :** 4 tournois de 3 équipes

Sont qualifiés pour la finale le premier de chaque tournoi

Soient : 4 équipes

- **Finale le 30 mai 2011 :** Tournoi à 4

D - POUSSINS GARCONS HONNEUR

Compte tenu du peu d'équipes dans cette catégorie, les rencontres débiteront au niveau des demies finales.

- **Demi-finales le 9 mai 2012 (7 équipes) :** 1 tournoi de 3 équipes et 2 matchs

Sont qualifiés pour les quarts de finales les deux premiers des tournois et le vainqueur des matches.

Soient : 4 équipes

- **Finale le 30 mai 2011 :** Tournoi à 4

E - PUPILLES GARCONS HONNEUR (3 équipes)

Compte tenu du peu d'équipes dans cette catégorie, les trois équipes se rencontrent en finale.

- **Finale le 30 mai 2011 :** Tournoi à 3

Les classements seront consultables et téléchargeables sur www.usep75.fr

Liste des gymnases

Gymnase **VALEYRE** 24, rue de Rochechouart 75009 – Métro : CADET – Tel : 01.42.85.26.73

Gymnase **LANCRY - JEAN VERDIER** 11, rue de Lancry 75010 – Métro : Jacques BONSERGENT – Tel : 01.42.03.16.24

Gymnase **CANDIE** 11, rue de Candie 75011 – Métro : LEDRU-ROLLIN – Tel : 01.43.55.84.95

Gymnase **COUR DES LIONS** 9/11, rue A. Baudin 75011 – Métro : RICHARD LENOIR ou
ST SEBASTIEN FROISSARD – Tel : 01.43.55.06.98

Gymnase **LEO LAGRANGE** 68, bd Poniatowski 75012 – Métro : Pte de CHARENTON – Tel : 01.46.28.31.57

Gymnase **REUILLY** 43-49 allée Vivaldi 75012 – Métro : DAUMESNIL – Tel : 01.53.44.77.60

Gymnase annexe **IVRY** 81 bd Masséna 75013 – Métro : Pte de CHOISY – Tel : 01.42.16.66.00

Gymnase **ST CHARLES-CEVENNES** 11, rue de la Montagne d'Aulas 75015 – Métro : LOURMEL – Tel : 01.45.57.79.84

Gymnase **DUPLEIX** 28, rue E. Faure 75015 – Métro : DUPLEIX – Tel : 01.53.86.70.50

Gymnase **COUBERTIN** 82 avenue Georges Laffont 75016 – Métro : Pte de St CLOUD – Tel : 01.45.27.79.12

Gymnase **BIANCOTTO** 6, avenue Pte de Clichy 75017 – Métro : Pte CLICHY – Tel : 01.53.06.68.80

Gymnase **MAX ROUSIE** 28, rue A. Bréchet 75017 – Métro : Pte de ST OUEN – Tel : 01.44.85.42.50

Gymnase **B. DAUVIN** 12, rue R. Binet 75018 – Métro : Pte de CLIGNANCOURT – Tel : 01.44.92.73.32

Gymnase **DOUDEAUVILLE** 82 rue Doudeauville 75018 – Métro : CHATEAU ROUGE – Tel : 01.42.55.88.95

Gymnase **LE VAU** 36, rue Le Vau 75020 – Métro : Pte de BAGNOLET – Tel : 01.43.61.42.26

Gymnase des **VIGNOLES** 87, rue des Haies 75020 – Métro : MARAÎCHERS – Tel : 01.55.25.28.20

Gymnase des **RIGOLES** 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : JOURDAIN – Tel : 01.46.36.16.63

Gymnase **M. HILSZ** 34, rue Maryse Hilsz 75020 – Métro : Pte de MONTREUIL – Tel : 01.43.73.57.97